

COMISSÃO DA CEDEAO



ECOWAS COMMISSION

COMMISSION DE LA CEDEAO

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE HUMANITAIRE DE LA CEDEAO (2018 – 2022)

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE HUMANITAIRE DE LA CEDEAO (PAPHC), 2018-2022

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 :

Veiller à ce que des cadres juridiques et politiques appropriés de prévention et d'intervention en cas d'urgence et de catastrophes soient en place

| ACTIVITÉS | Indicateurs de succès | Institution responsable | Sources de vérification | Calendrier |
|--|---|--|---|------------------|
| <p>1 Les États membres adoptent et mettent en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une politique nationale de gestion des catastrophes • des plans d'action <p>dans le domaine des questions humanitaires, notamment les questions relatives à la réduction des risques liés aux catastrophes et à la gestion des situations d'urgence¹</p> | <p>Nombre d'États ayant adopté :</p> <p>une politique nationale sur les catastrophes ; et</p> <p>des plans d'action nationaux sur les questions de réduction du risque lié aux catastrophes et les questions d'urgences</p> | <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Copies des Politiques et des Plans d'action nationaux sur les questions de réduction des risques liés aux catastrophes et de gestion des situations d'urgence élaborées</p> <p>Rapports des réunions</p> | <p>2018-2022</p> |
| <p>2 Les Etats membres créeront <u>une Agence Spéciale nationale unique de la gestion des catastrophes</u>. L'Agence sera rattachée de préférence au plus haut niveau de l'appareil d'Etat</p> | <p>L'Agence spéciale nationale de gestion des catastrophes est créée</p> <p>Mise en œuvre des plans par l'Agence</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Etats membres</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Copies du journal officiel du gouvernement</p> <p>Rapport de création</p> <p>Programme et rapports de mise en œuvre</p> | <p>2018-2022</p> |

¹ La CEDEAO et les Etats membres devront intégrer toutes les questions transversales, y compris le VIH/SIDA, les questions de genre, les VSSS, les handicaps, et la protection des enfants dans toutes les activités humanitaires.

| | | | | | |
|---|--|---|---|--|-----------|
| 3 | <p>Les États membres promeuvent une législation de gestion des catastrophes, notamment dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion et financement des situations d'urgence au niveau central ; • questions de sécurité liées à l'ingénierie, l'industrie et la construction ; • questions de sécurité liées à l'aviation et au transport ; • domaines de la sécurité environnementale, sécurité sanitaire. • Facilitation et coopération internationale en cas de catastrophe | <p>Nombre d'États ayant promulgué une législation de la gestion des catastrophes</p> <p>Conformité de la législation avec les modèles de la CEDEAO et les meilleures pratiques internationales</p> | <p>Assemblée nationale</p> <p>Plateforme nationale</p> <p>Agences spéciale nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Copies des lois promulguées parues dans le Journal officiel</p> <p>Matériels (Information, Education, Cultures)</p> | 2018-2022 |
| 4 | <p>La CEDEAO et les États membres promeuvent et codifient des instruments et des normes clés pour la protection des populations civiles en situations de crises et d'urgence et veillent à leur conformité</p> | <p>Codification des normes/instruments pour la protection des populations civiles par la CEDEAO et les États membres</p> <p>Nombre d'États membres ayant organisé des campagnes de sensibilisation/de plaidoyer sur la nécessité de protéger les civils dans les situations d'urgence</p> | <p>EIUC de la CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences nationales de gestion des situations d'urgence</p> <p>Force en attente de la CEDEAO</p> | <p>Copies des instruments codifiés</p> <p>Rapports des réunions de sensibilisation/ plaidoyer</p> <p>Matériels IEC</p> | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|--|--|--|---------------------------------|-----------|
| | | Nombre d'États membres ayant codifié les instruments et normes pour la protection des civils | | | |
| 5 | La CEDEAO et les États membres mettent en place et en œuvre les normes et directives pour l'utilisation des ressources militaires (matériel et personnel) dans les situations d'urgence | Élaboration des normes et des directives de la CEDEAO Nombre d'États membres ayant mis en place et commencé la mise en œuvre des directives pour l'utilisation des matériels militaires dans les situations d'urgence | CEDEAO Agence nationale de gestion des situations d'urgence | Copies des Directives élaborées | 2018-2022 |

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 :

Concevoir et renforcer les institutions chargées de gérer les situations d'urgence et de faire face aux crises humanitaires

| | ACTIVITÉS | Indicateurs de succès | Institution responsable | Sources de vérification | Calendrier |
|---|--|---|---|---|------------|
| 1 | Les États membres mettent en place des plateformes nationales de gestion de désastre conformément aux directives de la CEDEAO, en étroite collaboration avec les Programmes de la CEDEAO sur la réduction des risques liés aux catastrophes et d'intervention suite aux situations d'urgences | Directives élaborées Plateformes créées et opérationnelles | CEDEAO Etats membres Agences nationales de gestion des situations d'urgence | Copies des directives Rapport sur la création des plateformes nationales | 2018-2022 |
| 2 | La CEDEAO et les États membres mettent en œuvre les programmes de renforcement des capacités pour les plateformes nationales de gestion de désastre. | Programmes de renforcement des capacités assurés | CEDEAO Plateformes nationales | Rapports des activités de renforcement des capacités | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|---|---|--|---|-----------|
| | | Amélioration des capacités des plateformes | Agences nationales de gestion des situations d'urgence | Rapports d'évaluation de l'amélioration des capacités | |
| 3 | Les États membres intègrent, renforcent et coordonnent <u>les systèmes d'alerte précoce</u> existant en vue d'une réponse diligente et rapide | Mise en place des systèmes d'alerte précoce Systèmes d'alerte précoce efficacement coordonnée Opérationnalisation effective des systèmes d'alerte précoce par les États membres | Plateformes nationales Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence | Rapport des évaluations de terrain de la CEDEAO Rapports périodiques des États membres Rapports d'évaluation sur le système d'alerte précoce fonctionnel dans tous les États membres | 2018-2022 |
| 4 | Les États membres mettent en place une <u>organisation adéquate des ressources</u> <u>gestion des catastrophes</u> et un bon usage des ressources, y compris : affectations budgétaires ; et fonds de gestion des catastrophes | Les États membres qui mettent en place des fonds de gestion des catastrophes Les Etats membres qui prévoient des crédits budgétaires adéquats pour la gestion des catastrophes Mise en place de systèmes efficaces de contrôle financier national | Plateformes nationales Agences nationales de gestion des situations d'urgence | Copies de la législation portant sur la création de ces fonds Copies des règles, règlements et procédures financières régissant la mise en place de fonds Rapports d'évaluation du financement de la gestion des catastrophes par les Etats | 2018-2022 |
| 5 | Les États membres mènent <u>la recherche sur la gestion des catastrophes</u> et intègrent les résultats dans l'application du cycle de gestion des catastrophes | Études entreprises par les États membres | Plateformes nationales Agences nationales de gestion des situations d'urgence | Rapport de la recherche | 2018-2022 |

| | | Intégration dans la gestion des catastrophes Mise en application des études dans la programmation | Institutions de recherche et communauté universitaire | Évaluation des applications spécifiques de la recherche à la gestion des catastrophes | |
|---|---|---|--|--|------------|
| 6 | La CEDEAO élabore et publie un Guide sur la gestion des situations d'urgence et forme les Etats membres sur la gestion des catastrophes, y compris la réduction des risques de catastrophes | Guide sur les urgences élaboré et publié | Commission de la CEDEAO | Copies du Guide sur les urgences | 2018-2022 |
| OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : Renforcer les capacités des acteurs sociaux à faire face aux problèmes humanitaires | | | | | |
| ACTIVITÉS | | Indicateurs de succès | Institution responsable | Sources de vérification | Calendrier |
| 1 | La CEDEAO et les États membres renforcent leur leadership en matière d'affaires humanitaires ; y compris le renforcement des capacités et l'acquisition des connaissances à l'intention des gestionnaires des catastrophes et des situations d'urgence | Développement du leadership intégré dans les programmes de formation en gestion des situations d'urgence Activités de formation sur le leadership organisées Amélioration de la gestion des situations d'urgence Compétences et connaissances acquises | CEDEAO Plateformes nationales Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence | Copies des outils servant à l'intégration élaborées Programmes d'enseignement révisés Rapports des activités de formation Rapports sur les incidents critiques Rapports d'évaluation de la Direction | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|---|--|---|---|-----------|
| 2 | <p>Les États membres <u>encouragent le volontariat</u> dans le cadre de la capacité existante en vue d'assurer une intervention de première ligne et de renforcer l'état de préparation au niveau local.</p> | <p>La Journée de la gestion des catastrophes de la CEDEAO est mise en œuvre</p> <p>Augmentation de la contribution des volontaires à la gestion des catastrophes</p> <p>Mise en place de la base de données des volontaires</p> <p>Nombre de formation en réponse d'urgence offertes aux volontaires</p> <p>Réseaux de nombre de volontaires régionaux établis</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Rapport d'activités de la Journée de Gestion des Catastrophes de la CEDEAO</p> <p>Bases de référence et rapports d'évaluation sur l'implication de volontaires en gestion de catastrophes</p> <p>Copie de la base de données des volontaires</p> | 2018-2022 |
| 3 | <p>La CEDEAO et les Etats membres soutiennent et font la promotion de <u>l'implication de la société civile</u> dans la gestion des catastrophes</p> | <p>Améliorer les connaissances des OSC sur la gestion des catastrophes</p> <p>Amélioration de la contribution des OSC à la gestion des catastrophes</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Rapports de référence sur les Connaissances des OSC en matière de gestion des catastrophes</p> <p>Rapports des activités de sensibilisation et d'éducation</p> <p>Evaluation post-catastrophe et rapport des opérations</p> | 2018-2022 |
| 4 | <p>La CEDEAO et les États membres renforcent <u>la résilience locale</u> des populations face aux catastrophes en se concentrant sur les hotspots prioritaires</p> | <p>Outils d'évaluation de la vulnérabilité et de la capacité locales réalisées et utilisées</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> | <p>Copies des outils d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités au niveau local</p> | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|---|--|--|--|-----------|
| | | Capacités locales renforcées Etats membres qui ont alloué un budget pour les réponses de protection sociale sensibles | Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence Populations locales | Rapports des activités de renforcement des capacités Budgets nationaux | |
| 5 | La CEDEAO et les États membres promeuvent les programmes de sécurité sur le lieu de travail afin de couvrir les secteurs formels et informel La CEDEAO et les États membres promeuvent des programmes de sécurité sur le lieu de travail avec l'inclusion des deux secteurs formel et informel | Directives développées pour les programmes de sécurité sur le lieu de travail Sensibilisation et renforcement des capacités assurées Suivi et évaluation des performances des programmes | CEDEAO Plateformes nationales Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence Organisation des secteurs formel et informel | Copies des directives Rapports sur la sensibilisation et le renforcement des capacités Rapports de S&E | 2018-2022 |
| 6 | Les États membres intègrent la sensibilisation aux urgences dans les programmes d'enseignement, et promouvoir la formation à la gestion des situations d'urgence au niveau des études supérieures général et de l'enseignement technique et professionnelle | Les programmes d'enseignement sont revus afin d'y inclure les questions de la gestion des situations d'urgence Conscience accrue | Plateformes nationales Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence Ministères de l'éducation Institutions de formation professionnelle | Copies des programmes d'enseignement révisés | 2018-2022 |

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 :

Veiller à ce que les États membres et les citoyens se conforment au Droit international humanitaire comme moyen de prévenir ou d'atténuer les impacts des conflits sur les populations civiles

| STRATÉGIES / ACTIVITÉS | Indicateurs de succès | Institution responsable | Sources de vérification | Calendrier |
|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------|
|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------|

| | | | | | |
|---|--|---|--|--|-----------|
| 1 | La CEDEAO devra élaborer et mettre en œuvre un Plan d'action régional sur l'application des du <u>droit international humanitaire</u> | Plan d'action élaboré et adopté par les autorités de la CEDEAO Plan d'action mis en œuvre par la CEDEAO et les États membres | CEDEAO Comités nationaux sur le DIH | Rapport d'adoption du Plan d'action sur le DIH Rapports d'étape et de mise en œuvre Rapports de surveillance et d'évaluation | 2018-2022 |
|---|--|---|--|--|-----------|

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5 :

Promouvoir des mesures spéciales pour la protection des personnes vulnérables particulièrement des femmes et des enfants et les personnes vivant avec un handicap pendant les situations d'urgence

| | ACTIVITÉS | Indicateurs de succès | Institution responsable | Sources de vérification | Calendrier |
|----|---|--|--|--|------------|
| 1. | Les États membres doivent veiller à intégrer dans leurs dispositifs nationaux et mettre en œuvre les instruments internationaux appropriés relatifs à <u>l'âge minimum pour le recrutement dans les forces armées et aux interdictions d'utilisation des enfants dans les conflits armés</u> | Nombre d'États membres disposant d'une législation nationale sur le recrutement des enfants dans les forces armées et l'interdiction de l'utilisation des enfants dans les conflits armés Nombre d'États membres qui ont domestiqué et mis en place les instruments | Etats membres Parlement national | Copie des législations nationales publiées au journal officiel Copie des rapports d'évaluation de la conformité | 2018-2022 |
| 2. | La CEDEAO et les États membres élaborent des mécanismes de suivi afin de faire face aux problèmes liés à la <u>protection des enfants et au genre</u> au fur et à mesure qu'ils surviennent dans les situations d'urgence humanitaire. | Nombre d'États membres disposant de mécanismes nationaux de suivi qui traitent des questions de protection d'enfants et de genre | CEDEAO Plateformes nationales Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence | Copies des rapports du suivi Rapports d'activités | 2018-2022 |

| | | | | | |
|----|---|--|---|--|-----------|
| 3. | <p>La CEDEAO et les États membres assurent un enregistrement rapide et efficace et un suivi des personnes déplacées, incluant les personnes vulnérables</p> <p>La CEDEAO et les États membres assurent le registre de naissance et la documentation</p> | <p>Nombre d'États membres disposant de systèmes d'enregistrement et du suivi des déplacements de femmes et d'enfants par situations d'urgence</p> <p>Suivi et enregistrements effectifs des femmes et enfants en situation d'urgence</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Copies des rapports de suivi</p> <p>Rapports de terrain</p> | 2018-2022 |
| 4. | <p>La CEDEAO et les États membres offrent des services d'appui aux personnes vulnérables, femmes et des enfants en proie à des situations humanitaires</p> | <p>Nombre de personnes vulnérables bénéficiaires des services d'appui offerts par les États membres</p> <p>Type et qualité des services offerts aux personnes vulnérables</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Rapports de suivi de terrain sur les femmes et les enfants en proie à des situations humanitaires</p> | 2018-2022 |
| 5. | <p>La CEDEAO et les États membres dispensent une formation régulière sur les vulnérabilités, notamment le genre et la protection des enfants, à tous les agents intervenant dans la réponse humanitaire en prenant en compte la dimension transfrontalière</p> | <p>Nombre d'ateliers de formation tenus sur le genre et la protection des enfants</p> <p>Nombre d'agents en charge de la réponse humanitaire formés</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Rapports de formation</p> | 2018-2022 |
| 6. | <p>La CEDEAO et les États membres intègrent l'analyse du genre à la planification des interventions d'urgence</p> | <p>États membres disposant de plans nationaux d'intervention d'urgence prenant en compte l'analyse du genre</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Plans d'intervention d'urgence</p> <p>Rapports de terrain</p> | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|-----------|
| 7 | Les États membres nomment un responsable (médiateur) pour la protection des enfants, surtout en situation d'urgence | <p>Nombre d'États membres disposant d'un responsable (médiateur) pour la protection des enfants</p> <p>Nomination d'un responsable en charge de la protection des enfants</p> | <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> | Rapports de terrain | 2018-2022 |
| 8 | La CEDEAO et les Etats membres veillent à l'intégration et à l'application de tous les instruments internationaux relatifs à l'interdiction de la discrimination contre les personnes handicapées, notamment dans les situations d'urgence | <p>Nombre d'Etats membres ayant intégré et appliqué les instruments internationaux relatifs à la protection des personnes handicapées.</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> <p>Parlements nationaux</p> | <p>Copies du journal officiel dans lequel sont publiés les instruments relatifs à la protection des droits des personnes handicapées intégrés</p> <p>Copies des politiques et directives des Etats relatives à la protection des droits des handicapés dans les situations d'urgence</p> <p>Rapport d'évaluation de la protection des droits des handicapés dans les situations d'urgence</p> | 2018-2022 |
| 9 | La CEDEAO et les Etats membres intègrent les évaluations des besoins et des vulnérabilités en vue de s'assurer que les groupes ayant des besoins spécifiques sont traités de manière adéquate dans les situations d'urgence | <p>Outils d'évaluation des besoins et des vulnérabilités conçus</p> <p>Méthodologie intégrée élaborée</p> <p>Besoins des groupes vulnérables pris en compte dans les situations d'urgence</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences spéciales nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Copies des outils d'évaluation des besoins et des vulnérabilités</p> <p>Copies des procédures de fonctionnement standard</p> <p>Rapports des opérations de terrain</p> | 2018-2022 |

OBJECTIF STRATÉGIQUE 6 :

Maximiser l'utilisation des médias et de la communication afin de mettre en évidence les questions humanitaires et de s'en servir comme un outil stratégique de gestion des situations d'urgence

| | ACTIVITÉS | Indicateurs de succès | Institution responsable | Sources de vérification | Calendrier |
|----|---|--|--|---|------------|
| 1. | La CEDEAO devra aider les États membres à formuler des <u>politiques nationales de communication</u> et des <u>mécanismes de soutien pour la gestion des situations d'urgence</u> | Nombre de pays membres disposant de politiques de communication pour la gestion des situations d'urgence | Plateformes nationales Agences nationales de gestion des situations d'urgence | Copies des rapports de politiques nationales | 2018-2022 |
| | La CEDEAO aidera les États membres à mettre en place et / ou à renforcer des <u>mécanismes multisectoriels pour la coordination de la communication des risques aux niveaux national et infranational</u> | Nombre d'États membres disposant d'un mécanisme multisectoriel pour la coordination de la communication sur les risques en place | | Des Procédures Opérationnelles Standards (SOP) avec des procédures, des rôles et des responsabilités dans la communication des risques identifiés | 2018-2022 |
| | La CEDEAO doit aider les États membres à mettre à jour / développer des <u>stratégies / plans de communication pour la prévention et la réponse aux situations d'urgence, y compris des ensembles de messages pré-préparés et pré-validés.</u> | Nombre d'ÉM avec stratégies de communication / plans de prévention et de réponse aux situations d'urgence | | Stratégies / plans de communication validés pour la prévention et la réponse aux situations d'urgence | 2018-2022 |
| 2. | La CEDEAO organise des visites de haut niveau dans les Etats membres et travaille avec les médias pour <u>promouvoir la mise en œuvre de la Politique Humanitaire et de son Plan d'Action</u> | Nombre d'Etats membres visités Nombres d'activités organisées avec les médias | CEDEAO Plateformes nationales Agences Nationales de Gestion des Situations d'Urgence | Rapports des visites dans les Etats membres Rapports des medias sur les activités | 2018-2022 |
| | Les États membres doivent cartographier les <u>capacités et les capacités existantes nécessaires à une communication efficace sur les risques, y compris les réseaux et</u> | | Etats membres Agences Nationales de Gestion des Situations d'Urgence | Cartographie des capacités et capacités existantes et des lacunes identifiées | 2018-2022 |

| | | | | | |
|----|---|--|--|--|-----------|
| | plates-formes médiatiques, les matériels de formation et de communication, les plates-formes TIC, etc. | | | | |
| 3. | La CEDEAO et les États membres organisent des sessions de <u>formation et des campagnes de sensibilisation aux questions humanitaires à l'intention des organisations de médias</u> | <p>Nombre de professionnels médias avec une capacité accrue en communication de risque</p> <p>Nombre de réseaux de journalistes créés</p> <p>Nombre de séances de sensibilisation/de plaidoyer sur l'information, la communication et la gestion du risque</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateforme nationale</p> <p>Institutions nationales en charge de la communication</p> <p>Agences nationales de gestion des situations d'urgence</p> <p>Associations de médias</p> | <p>Information de presse</p> <p>Radiodiffusion</p> | 2018-2022 |
| 4 | La CEDEAO fait un plaidoyer pour la création/la réactivation des réseaux de <u>journalistes dans tous les pays membres pour la gestion des situations d'urgence</u> | <p>Pays membres disposant de réseaux de journalistes pour la gestion des situations d'urgence</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Institutions nationales de communication</p> <p>Réseaux des professionnels de la communication</p> <p>Réseaux de médias</p> | <p>Bureau et structures décentralisées de communication</p> <p>Rapports de terrain</p> | 2018-2022 |
| | La CEDEAO et les États membres renforcent les capacités des parties prenantes à communiquer correctement en cas d'urgence, à atténuer les risques de communication et à impliquer les communautés dans des mécanismes efficaces de prévention des situations d'urgence et d'intervention et de rétroaction | <p>Autorités centrales et locales et institutions ayant une capacité accrue à communiquer correctement lors d'une urgence et à coordonner</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Institutions nationales de communication</p> <p>Réseaux des professionnels de la communication</p> <p>Associations de médias</p> <p>Plateformes nationales</p> | <p>Structures de communication décentralisées</p> <p>Mécanisme de rétroaction existant</p> | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|---|--|--|---|-----------|
| | | | Agences nationales de gestion des situations d'urgence | | |
| | La CEDEAO et les États membres renforceront l'analyse et l'utilisation des preuves sociales / anthropologiques pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence | Stratégies et plans de communication pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence reposent sur l'analyse de données sociales | CEDEAO Plateformes et institutions nationales Agences nationales de gestion des situations d'urgence Associations de médias Chefs communautaires | Des copies d'études Film d'actualité Rapports de discussions de groupe et de recherche orientée vers l'action avec les communautés locales. | 2018-2022 |
| | La CEDEAO doit développer un référentiel d'outils régionaux pour faciliter le partage d'informations et de connaissances sur les risques de communication, comprendre les perceptions et impliquer les communautés dans des situations humanitaires | Développement d'un référentiel régional d'outils de communication humanitaire | CEDEAO | Dépôt et copies des outils de communication humanitaires régionaux | 2018-2022 |
| | La CEDEAO doit créer un pool d'experts en capacité de communication, disponible pour un déploiement rapide à l'appui de la communication des risques et mettre au point une procédure pour une augmentation rapide | Développement de base de données d'experts et procédure de déploiement | CEDEAO | Base de données des experts disponibles et copies du manuel de déploiement et des procédures opérationnelles standard. | 2018-2022 |
| 5 | La CEDEAO et les États membres devront collaborer avec les médias, les groupes spécialisés en vue d'organiser des campagnes de sensibilisation et des événements promotionnels axés sur la protection de la population dans les domaines de l'ingénierie, de l'industrie, du transport, de l'aviation et des infrastructures | Nombre d'événements sur la sensibilisation et la promotion de la protection de la population | CEDEAO Plateforme nationale Agences nationales de gestion des situations d'urgence | Rapports sur les événements Communiqué de presse | 2018-2022 |
| 6 | La CEDEAO et les États membres devront | Existence de systèmes d'alerte | CEDEAO | Rapport sur les réunions et les | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|--|---|--|--|-----------|
| | veiller à l'intégration des médias dans le système d'alerte précoce aux plans national et régional afin que les questions humanitaires bénéficient d'une bonne couverture | précoce Etats membres de la CEDEAO ayant des systèmes d'alerte précoce intégrant les stratégies des médias Nombre de réunions sur les systèmes d'alerte précoce | Plateforme nationale Agences nationales de gestion des situations d'urgence | actions entreprises afin d'intégrer les médias aux systèmes d'alerte précoce | |
| 7 | La CEDEAO et les États membres, en collaboration avec les médias, devront veiller à la traduction des conclusions des rapports techniques sur les questions humanitaires, afin de produire les rapports avec diligence et précision et de les mettre à la disposition du public pour exploitation | Nombre de conclusions traduites de rapports techniques | CEDEAO Plateforme nationale Agences nationales de gestion des situations d'urgence | Copies des conclusions traduites de rapports techniques | 2018-2022 |

OBJECTIF STRATÉGIQUE 7 :

Renforcer les capacités nationales et régionales de réponse aux préoccupations d'ordre humanitaire

| ACTIVITÉS | Indicateurs de succès | Institution responsable | Sources de vérification | Calendrier |
|---|--|--------------------------------------|---|------------|
| 1 La CEDEAO met en place le <u>Fonds de secours humanitaire de la CEDEAO</u> | Fonds de secours humanitaire régional mis en place et disponible pour intervention. Mécanisme de secours humanitaire mis en place | CEDEAO | Décision de la CEDEAO portant création du Fonds de secours humanitaire Copie du mécanisme de secours humanitaire | 2018-2022 |
| 2 La CEDEAO met en place et rend opérationnel <u>un observatoire régional des catastrophes</u> en collaboration avec la Division de la RRC ; crée un « profil des catastrophes/risques » pour la région et ses | Système d'Observation des catastrophes mise en place. Centres / Sites de l'Observatoire des catastrophes créés au niveau | CEDEAO Plateformes nationales | Rapports de mise en place du Système d'Observation Régional Rapports de création des sites au niveau national | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|--|--|---|--|-----------|
| | États membres ; actualise constamment le profil et intégration dans l'élaboration et la revue des politiques dans les États membres et planifie des mesures d'urgence | <p>national et réseau des sites de l'Observatoire mis en place</p> <p>Profil de la vulnérabilité et des risques des pays établi et système institué et lié à la planification stratégique et opérationnelle aux niveaux régional et national</p> <p>Le Plan de Contingence Régional pour les interventions d'urgence est élaboré</p> | <p>Agences nationales de gestion des situations d'urgence</p> <p>Institutions de recherche et universitaires</p> | <p>Rapports et sites Web du profil de la vulnérabilité des pays</p> <p>Copies des du Plan de Contingence Régional</p> | |
| 3 | La CEDEAO identifie des <u>centres d'excellence</u> pour un programme global de renforcement des capacités en vue de la <u>formation du personnel des affaires humanitaires</u> ; elle également fait de la <u>recherche, l'évaluation</u> et d'autres activités visant à renforcer les capacités en matière de préparation | <p>Centres d'excellence identifiés, désignés et utilisés</p> <p>Personnel des affaires humanitaires formé</p> <p>Formation organisée dans les pays pour les plateformes nationales</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences nationales de gestion des situations d'urgence</p> <p>Centres d'excellence</p> | <p>Rapports de création</p> <p>Rapports de formation</p> | 2018-2022 |
| 4 | La CEDEAO renforce son <u>Équipe d'intervention d'urgence (EIUC)</u> comme structure opérationnelle critique pour apporter un secours dans les situations d'urgence et en intégrant les enseignements tirés dans les stratégies futures de renforcement des capacités | <p>Les évaluations de l'EIUC réalisées</p> <p>Les capacités de l'EIUC renforcées</p> <p>Les équipements et les outils opérationnels de l'EIUC fournis</p> <p>Les liens en matière d'alerte précoce avec l'EIUC sont renforcés</p> | <p>Équipe de la CEDEAO chargée de la réponse à apporter en situation d'urgence</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences nationales de gestion des situations d'urgence</p> <p>Département d'alerte précoce de la CEDEAO</p> | <p>Rapports d'évaluation</p> <p>Copies de la stratégie et des manuels de formation</p> <p>Procès-verbaux des réunions de l'ECOWARN et de l'EIUC</p> <p>Copies des communications de l'ECOWARN en direction de l'EIUC</p> | 2018-2022 |
| 5 | La CEDEAO crée le <u>Dépôt de logistique humanitaire de la CEDEAO</u> | <p>Dépôt humanitaire de la CEDEAO mis en place</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Partenaires opérationnels</p> | <p>Copies signées des accords avec le gouvernement hôte (Mali)</p> | 2018-2022 |

| | | | | | |
|---|---|---|--|---|-----------|
| | | <p>Les partenaires techniques collaborent et apportent un soutien</p> <p>Développement infrastructurel, dotation en personnel et accumulation de stock</p> | | <p>Copies signées des accords avec les partenaires</p> <p>Rapports des réunions avec les partenaires</p> <p>Rapport d'état d'avancement sur la mise en place du dépôt</p> | |
| 6 | La CEDEAO met en place un <u>système de coordination</u> et de mise en œuvre pour les Directions pertinentes de la CEDEAO | <p>Système de coordination des affaires humanitaires mis en place</p> <p>Procédures d'intégration des mesures contenues dans la Politique et le Plan d'Action concrétisées</p> <p>Suivi et évaluation effective des actions réalisés</p> | CEDEAO | <p>Rapport de la réunion de lancement</p> <p>Copie des termes de référence</p> <p>Copies des manuels de procédures et autres documents</p> <p>Rapport de S&E</p> | 2018-2022 |
| 7 | La CEDEAO met en place des systèmes de coordination avec les Etats membres et les partenaires pour assurer la <u>mise en œuvre effective de la Politique et du Plan d'Action</u> | <p>Systèmes de coordination mis en place</p> <p>Procédures liées à l'optimisation de la mise en œuvre</p> <p>Mise en place de la Politique et du Plan d'Action déterminées</p> <p>Systèmes efficaces de suivi-évaluation mis en place</p> | <p>CEDEAO</p> <p>Partenaires</p> <p>Plateformes nationales</p> <p>Agences nationales de gestion des situations d'urgence</p> | <p>Rapports de mise en place</p> <p>Copies des termes de référence</p> <p>Copies des procédures</p> <p>Rapports de S&E</p> | 2018-2022 |